

EXERCICE 1 : ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS EN HISTOIRE
(20 points)

HISTOIRE : Françaises et Français dans une République repensée
Femmes et hommes des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques

Document 1 : Le Mouvement de Libération des Femmes créé en 1970 fait entendre ses revendications.



Source : Photographie. **Boulot, Omo¹, marmots², y'en a marre**, MLF, 1971.
Paris, Bibliothèque Marguerite Durand

1 : OMO : marque de lessive

2 : Marmots : terme familier utilisé pour désigner les enfants

Document 2 : Un historien décrit les années Giscard : « la France devait devenir un immense chantier de réformes ».

Ces réformes s'inscrivaient dans un ensemble de mesures sur les problèmes sensibles de la société, la place de la jeunesse dans la vie politique, la régulation des naissances, les questions de l'information, de l'éducation et de l'organisation économique et sociale. L'abaissement de l'âge de la majorité à 18 ans fut particulièrement symbolique de l'action menée par le nouveau président à l'égard de la jeunesse.

Le deuxième débat à haute charge symbolique fut celui concernant l'interruption volontaire de grossesse. Ce débat s'inscrivait dans une question plus vaste, celle du féminisme et celle de la volonté de la maîtrise des naissances, à qui, là encore, les événements de 1968 avaient donné une nouvelle impulsion. [...]

Dès le début du nouveau septennat, en décembre 1974, une nouvelle loi Neuwirth avait rendu les contraceptifs remboursables par la Sécurité sociale, y compris pour les mineures et sans autorisation parentale. [...] Néanmoins, le nombre des conceptions non souhaitées restait très élevé et celui des avortements clandestins se situait, pensait-on, entre 500 000 et 1 million par an. Dans la pratique, la loi interdisant l'avortement était donc très largement bafouée, malgré les 500 condamnations annuelles que l'on dénombrait. En outre, beaucoup de ces avortements se faisaient dans des conditions dangereuses. [...]

Préparer et soutenir devant le Parlement le projet fut confié à un magistrat, jusqu'alors extérieur au monde politique et qui venait d'être nommé ministre de la Santé, Simone Veil.

L'avortement soulevait des problèmes bien plus graves que la contraception. Pour une partie de l'opinion, et en particulier l'opinion catholique, l'embryon était considéré comme un être vivant et l'avortement assimilé à un assassinat. [...]

L'opposition des médecins ou tout au moins de leur ordre était également particulièrement vive.

[...] L'opinion était majoritairement du côté de la réforme ; d'après un sondage de septembre 1974, 65% des personnes interrogées étaient favorables à la libéralisation de la législation ; il n'est donc pas étonnant qu'au petit matin du 29 novembre, une majorité de députés ait voté la loi.

Source : Jean-Jacques Becker, *Crises et alternances 1974-1995*, Seuil, Points histoire, 1998

Questions

Document 1 :

1. Relevez les critiques et les revendications que le Mouvement de Libération des Femmes fait au sujet des conditions de vie quotidienne des femmes. (4 points)
2. Comment fait-il connaître ses revendications ? (3 points)

Document 2 :

3. Citez et expliquez deux réformes engagées sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. (4 points)
4. Montrez que l'adoption de nouvelles mesures fait débat au sein de la société française. (4 points)

Documents 1 et 2 :

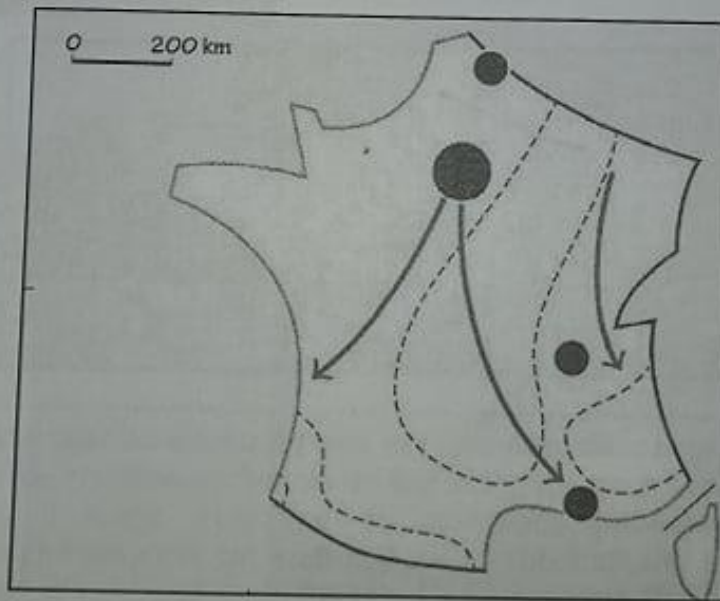
5. En utilisant les documents et vos connaissances, montrez que la V^{ème} République répond aux attentes d'une société française en évolution. (5 points)

ATTENTION : CETTE FEUILLE DOIT ETRE DETACHEE DE SON SUJET ET REMISE AVEC VOTRE COPIE

EXERCICE 2 : MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET SE REPERER (20 POINTS)

GEOGRAPHIE : Dynamique territoriale de la France

1. Sous la forme d'un développement construit d'une vingtaine de lignes, vous décrirez et expliquerez le fonctionnement et les dynamiques d'un espace productif français confronté aux enjeux de la mondialisation et du développement durable. Vous vous appuierez sur l'une des études de cas vue en cours et vos connaissances. (14 points)
2. Croquis de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques. (6 points)
 - a. Nommez sur le croquis ci-dessous deux aires urbaines parmi celles localisées.
 - b. Complétez la partie I de la légende et coloriez le croquis afin de montrer l'inégale répartition de la population française
 - c. Complétez les parties II et III de la légende en choisissant les figurés cartographiques qui conviennent.



I - Une population inégalement répartie	II - Une population urbanisée Aires urbaines de plus de ...	III - Les dynamiques spatiales
<input type="checkbox"/> : densités fortes et moyennes 10 millions d'habitants Flux migratoires intérieurs
<input type="checkbox"/> : densités faibles 1 million d'habitants	

EXERCICE 3 : MOBILISER DES COMPÉTENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (10 POINTS)

Les médias et la liberté d'expression

Document 1 : Article de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948

Article 19. Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

Document 2 : La Maison des Journalistes (MDJ), un lieu d'accueil

mlgiójsev, Sib
qilfindomusi
su *blateoab
øsq m maison
zapcina > des
journalistes
pdimj & eghlon
ljnsu msdiøeij
nidtklazl

DOSSIER DE PRESSE

LA MAISON DES JOURNALISTES

Au nom de la liberté de la presse
et de la liberté d'expression au sens large,
la Maison des journalistes (MDJ)
accueille et accompagne, depuis 2002,
des professionnels des médias exilés en France.

La Maison des Journalistes située à Paris est une association loi 1901 qui accueille et accompagne des journalistes contraints de fuir leur pays pour avoir voulu pratiquer une information libre. Il s'agit d'un lieu de résidence provisoire pour ces exilés, professionnels de l'information, un endroit pour se reconstruire, pour faire respecter la liberté d'expression et la liberté de la presse. Le programme **Renvoyé spécial** consiste à organiser des rencontres partout en France et à l'étranger, où des journalistes exilés témoignent de leur vécu et de la situation des droits humains et de l'information dans leur pays d'origine.

Source : CLEMI, Ressources 2020-2021, Canopé Editions, AGIR

Questions

Document 1 :

1. Quelles sont les deux libertés énoncées dans l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme ?

Document 2 :

2. Commentez le dessin.

Documents 1 et 2 :

3. Ces libertés énoncées dans l'article sont-elles respectées partout dans le monde ? Justifiez votre réponse à l'aide de la légende du dessin.

Documents 1 et 2 :

4. Membre du club journal de votre collège, vous souhaitez organiser, dans le cadre du Parcours citoyen, une rencontre avec La Maison des Journalistes pour votre classe de 3^{ème}. Vous défendez l'intérêt de ce projet auprès du chef d'établissement.

Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ni signature.

